

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Réservation hôtelière

► Un accusé réception vous est envoyé automatiquement par mail.

► **Aucune réservation hôtelière ne sera confirmée sans le règlement du séjour**

Après validation de votre réservation hôtelière accompagnée de votre règlement, un courrier de confirmation accusant réception de votre règlement et précisant les coordonnées de l'hôtel retenu vous sera envoyé par mail.

Les extras sont à régler directement sur place à l'hôtel.

► **Après le 30 mai 2022**, les réservations dépendront des disponibilités hôtelières.

► **Seules les annulations parvenues par écrit** à Clermont Auvergne Tourisme avant le **mardi 14 juin 2022** autoriseront le remboursement des sommes versées.

Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué. Les remboursements ne s'effectuent qu'à l'issue de la manifestation.

**► Toute annulation ou modification de votre réservation hôtelière, doit se faire par écrit au Bureau des Congrès de Clermont Auvergne Tourisme.**

Clermont Auvergne Tourisme

Place de la Victoire

63000 Clermont-Ferrand

France

Tel : 33.4.73.98.64.95

[congres@clermontauvergneturisme.com](mailto:congres@clermontauvergneturisme.com)

**► Merci d'informer l'hôtel en cas d'arrivée tardive**

*En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que*

*1 - Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires. Elles sont destinées à « Clermont Auvergne Tourisme » et ses partenaires hôteliers, dans le seul but d'organiser l'hébergement à l'occasion des manifestations qui se déroulent sur l'AGGLOMERATION CLERMONTOISE.*

*2 - Les personnes sur lesquelles des informations nominatives ont été recueillies dans ce questionnaire, ont le droit d'en obtenir communication et d'en exiger, le cas échéant, la rectification.*

**Clermont Auvergne Tourisme, constitué sous la forme d'une Société Publique Locale au capital de 300.000 euros, est un organisme local de tourisme, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant : IM063170004. Il peut assurer tout type de prestations de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'intervention conformément à ses statuts.**

**Il est souscripteur d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de Generali IARD Assurances – 2 rue Pillet Will – 75009 Paris et dispose d'une garantie financière auprès de l'APST, l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme, 15, avenue Carnot 75017 PARIS.**